



INFO-LUTTES n°1 / 2 mars 2020

La note fédérale de mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites (11 numéros publiés depuis le mois d'octobre) se transforme et devient l'info-luttes de la fédération CGT des services publics. Vous y trouverez des éléments d'appréciation sur la situation, des propositions et des comptes rendus d'informations parvenues à la fédération. Cette info-luttes est la vôtre ! N'hésitez pas à en établir vous mêmes le contenu. Faites parvenir les informations sur vos luttes en cours à la permanence fédérale.

Force est de constater que la décision de recourir au 49-3 pour faire passer la réforme des retraites, impose de facto la nécessité de reconsidérer tous les plans de mobilisation envisagés dans la dernière période. Ce 2 mars auront lieu dans toute la France des rassemblements. Les territoriaux y prendront toute leur place. Partout soyons vigilants et attentifs : le mouvement engagé depuis le 5 décembre n'est pas terminé, bien au contraire ! Partout en convoquant les assemblées générales ou les heures d'informations syndicales, permettons aux syndiqués et aux collègues de discuter de la situation, de débattre, et de décider de s'engager dans les actions proposées, de définir leurs propres actions : par la grève et les blocages, par de courts débrayages dans la journée, en rejoignant les initiatives de l'interpro, en réaffirmant ou en définissant les revendications locales et en établissant le lien entre revendications locales et mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites.

Déjà, une multitude d'initiatives ont été programmées par des **assemblées générales**, des intersyndicales, pour le courant du mois de mars, parmi lesquelles :

- Poursuite dans de nombreux lycées de la bagarre contre la réforme du Bac (dite E3C),
- Journée URSSAF morte le 5 mars,
- Appel de la CGT RATP Bus le 5 et le 6 mars,
- Appel au blocage des universités à partir du 5 mars,
- Participation aux manifestations du 8 mars,
- Poursuite dans toute la France des marches aux flambeaux
- Pendant ce temps, la principale grève du moment, celle des avocats maintient son unité, sa popularité et sa détermination. Comme l'indiquait un camarade dans une réunion : « si dans toutes les professions, les ministres de tutelle étaient bousculés comme Belloubet à la Justice, le gouvernement ne tiendrait pas une semaine ».

Parmi les informations reçues à la fédération depuis début février :

- Le 3 mars le syndicat CGT des territoriaux de **Saint-Etienne du Rouvray (76)** très mobilisé contre la réforme des retraites depuis le 5 décembre appelle l'ensemble des agents de la ville à une grève 24 pour défendre l'égalité de traitement dans la Collectivité et exiger la réouverture de vraies négociations sur le régime indemnitaire.

- Le 25 février, **100 % des agents d'Eau de Paris** (pour un effectif de 200 agents) sont entrés en grève illimitée pour obtenir des compensations à l'exposition au risque amiante (les 2/3 des 2000 kilomètres de réseau sont remplis d'amiante), notamment le doublement du congé de fin de carrière.

- Le 11 février, **AG des territoriaux de la pointe de Caux**, à l'initiative de la CGT avec la participation des syndicats CGT du Havre, d'Harfleur, de la Communauté urbaine, de Lillebonne, de Fécamp, de Gonfreville l'Orcher et du Conseil départemental. Plus de 100 territoriaux se sont réunis pendant deux heures, afin de

débattre du contenu de la réforme des retraites et du combat à mener pour en obtenir le retrait. Parmi les décisions prises, celle d'être plus visibles dans les manifestations, ce qui passe pour les camarades par constituer un cortège spécifique des territoriaux de tout le secteur géographique lors des manifestations qui se déroulent au Havre.

- Grève massive dans les bibliothèques de **Nanterre (92)** : Toutes les médiathèques étaient fermées le 1er février, suite à la **décision prise 2 jours avant en HIS** (20 présents), grâce à la couverture par le préavis fédéral. Les agents expriment leur ras-le-bol de devoir faire plus avec toujours moins. Tractage devant tous les équipements. Suite à la rencontre de la délégation (12 collègues) et avec la réponse écrite du DGA, le remplacement des 3 départs annoncés (qui étaient supprimés) et l'abondement d'un budget d'acquisitions dédié sont gagnés ainsi que la création d'un poste de responsable d'équipement, et 9000€ de budget supplémentaire. Les collègues décident de suspendre le mouvement spécifique sur les bibliothèques jusqu'à la fin février dans l'attente de réponse sur la NBI, tout en poursuivant leur participation aux mobilisations pour le retrait de la réforme des retraites.

- **5 jours de grève à Tulle (19)** : Le 6 février, un piquet de grève se met en place le matin devant la mairie de Tulle. On compte 90 % de grévistes au Service technique. Les revendications portent sur le retrait de la réforme des retraites, la révision du Régime indemnitaire et la création d'emplois. Le Maire refuse de donner suite aux revendications, et la grève est reconduite en assemblée générale le vendredi 7 février. A nouveau le piquet de grève s'installe et des négociations s'ouvrent. Pour se faire entendre, les agents s'engagent dans 5 jours de grève, et à l'issue de la mobilisation, face à la détermination des grévistes, la mairie annonce la titularisation de 11 contractuels, la création de 2 postes supplémentaires, une augmentation du régime indemnitaire de 60 euros pour les catégories C sur 5 ans (30 euros pour les B et 15 euros pour les A). La mobilisation se poursuit contre la réforme des retraites.

- **AG des pompiers du SDIS 59** : mardi 11 février, près de 400 participants à l'assemblée générale ont discuté des suites de la manifestation nationale des pompiers, notamment de l'annonce de Castaner d'augmenter la prime de feu mais en remettant son financement entre les mains des départements qui ne veulent pas payer. Tout le monde a bien compris que c'était un leur pour nous faire arrêter. C'est pourquoi sur le SDIS, les pompiers ont pris les mesures pour poursuivre le mouvement. Décision prise d'aller dans les mairies des élus au conseil d'administration du SDIS, pour déposer des cahiers revendicatifs, essentiellement contre la réforme des retraites et les effectifs. Le syndicat indique un taux de 80% de grévistes dans les catégories C

- Mobilisation à l'OPH de Limoges. Débrayage la matinée du 6 février, sur **décision d'une HIS dans laquelle étaient réunis 96 collègues** (avec le soutien de plusieurs collègues en congés) sur 240 agents. 150 collègues étaient présents lors du débrayage. Des directeurs, des ingénieurs, des chefs de service étaient en grève. Certains collègues faisaient leur première grève. Avalanche de contre réforme dans le monde des offices HLM (loi ELAN, modifications de la gouvernance, passage à la comptabilité commerciale, nouveaux mode de management, entraves contre les carrières des fonctionnaires...) qui font que la santé des collègues a été altérée. Le cumul des mesures a déclenché ce mouvement. Les personnels ont débrayé. Le président, les élus du CA, le DG ont été interpellés. A la suite de ce débrayage plusieurs collègues ont rejoint la manifestation interpro contre la réforme des retraites. Plusieurs engagements de la direction ont été obtenus mais à ce stage la DG n'a pas voulu faire de PV de sortie de conflit. Le syndicat avec les personnels maintien la pression : « le mouvement appartient au personnel et il y a un ras le bol général. Ce n'est que le début d'un grand mouvement ».

- Le jeudi 13 février, le **syndicat CGT CD 31** a organisé une action dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites. Une centaine de camarades étaient présents. Dès 6H15 du matin, une vingtaine de véhicules de la direction des routes est partie vers le péage de Muret pour une action tractage aux usagers de l'autoroute. A 9H le convoi a repris la route sur le périphérique et est revenu au Parc Technique en opération escargot. Cette action a été relayée par plusieurs médias : FR3 Occitanie, La Dépêche et Actu Toulouse. Les camarades cheminots, mais aussi les Territoriaux de la CSD, les camarades de Tisséo se sont joints à nous pour faire de cette action une action interprofessionnelle CGT.

Merci de faire remonter l'information à la Fédération par mail à fdsp@cgt.fr